



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

Vendredi 11 mai 2012

A 14 heures

Au siège social de la société
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

SAMSE
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 3 458 084 €
Siège social : 2, rue Raymond Pitet – 38100 Grenoble
056 502 248 RCS Grenoble

SOMMAIRE

Avis de convocation et ordre du jour	3
Comment participer à l'Assemblée	4
Gouvernement d'entreprise	7
Exposé sommaire de la situation et de l'activité de la société	16
Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	19
Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte	20
Projet de résolutions	22
Demande d'envoi de documents	27

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Samse sont convoqués le

**Vendredi 11 Mai 2012 à 14 heures, en Assemblée Générale Mixte
Au siège social de la société**

pour délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Ordinaire :

- Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011,
- Affectation du résultat et fixation du dividende,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés ; approbation et ratification de ces conventions,
- Ratification de la cooptation de la société CRH France Distribution en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement de Monsieur Patrice Joppé en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement de Monsieur Paul Bériot en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement de la société CRH France Distribution en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement de la société Dumont Investissement en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Renouvellement de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Nomination de Madame Corinne Heiter, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Gaston Chappellaz
- Autorisation à donner au Directoire de racheter des actions de la société,

De la compétence de l'Assemblée Extraordinaire :

- Autorisation à donner au Directoire pour annuler, le cas échéant, les actions de la société achetées dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer personnellement à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, dès lors qu'il justifie de cette qualité.

Toutefois, pour être admis à assister à cette Assemblée, voter par correspondance ou se faire représenter :

- l'actionnaire propriétaire d'actions nominatives devra être inscrit dans les comptes nominatifs tenus pour la société par son mandataire, BNP Paribas, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris,
- l'actionnaire propriétaire d'actions au porteur devra être enregistré au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité seront constatés par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

L'actionnaire peut obtenir le formulaire unique susvisé sur demande adressée par lettre simple à son intermédiaire financier ou au service des Assemblées de la société, 2 rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble.

MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Vous désirez assister à l'Assemblée

Vous devez vous présenter dans la salle de réunion, au bureau d'émargement, muni d'une carte d'identité, pour la signature de la feuille de présence.

Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée

Vous pouvez utiliser le formulaire, choisir l'une des trois possibilités suivantes :

- voter par correspondance,
- vous faire représenter par votre conjoint, par le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou par tout autre actionnaire,
- donner pouvoir au Président.

L'actionnaire désirant utiliser l'une des trois possibilités ci-dessus pourra :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, ci-joint, à l'adresse suivante : Samse, Service des Assemblées, 2, rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble,

- pour l'actionnaire au porteur : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, obtenu auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier devra être renvoyé à l'adresse suivante : Samse, Service des Assemblées, 2, rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par le service des Assemblées de la société, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.

L'actionnaire pourra se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R 225-81 et R 225-83 du Code de commerce par demande adressée au service des Assemblées de la société, 2 rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble.

L'actionnaire pourra également notifier la désignation et/ou la révocation d'un mandataire par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour l'actionnaire nominatif, en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : service-assemblees@samse.fr en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;
- pour l'actionnaire au porteur, en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : service-assemblees@samse.fr en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué. La notification devra être accompagnée de l'attestation de participation émise par l'intermédiaire dépositaire des titres ainsi que d'un justificatif d'identité.

Pour que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être prises en compte, elles devront être reçues au plus tard la veille de l'Assemblée, à 15 heures, heure de Paris.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandat pourront être envoyées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE

- Droit de vote double
au nominatif pour les
actionnaires inscrits
au nominatif depuis
au moins 2 ans.

- Droit de vote simple

- Pour voter par
correspondance
ou par procuration,
cocher
la case B.

- Soit voter par
correspondance.
Cocher la case.
Eventuellement,
noircir les cases
des résolutions
qui ne recueillent
pas votre adhésion,
dater et signer
en bas du formulaire.

IMPORTANT - avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / *Before selecting, please see instructions on reverse side*

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM
 Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
 J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

A JE VOTE EN PRÉSENCE / I ATTEND THE MEETING
B J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

SAMSE
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
 Au capital de 3 458 084 €
 Siège social : 2 Rue Raymond Pitet
 38100 Grenoble
 056 502 248 RCS Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
 Convoquée le 11 mai 2012 à 14 heures
 Siège Social - 2 Rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

COMBINED GENERAL MEETING
 To be held on May 11th 2012 at 02.00 pm
 at the registered office - 2 Rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

CADRE RESERVE / For Company's use only
 Identifiant / Account VS / single vote
 VD / double vote
 Nombre d'actions / Number of shares
 Porteur / Bearer
 Nombre de voix / Number of voting rights

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST
 Cf. au verso renvoi (3) - See reverse (3)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'exception de ceux que je signale en notifiant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
 I vote YES to all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this P, for which I vote AGAINST or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, je vote en notifiant comme ceci la case correspondant à mon choix.
 On the draft resolutions not approved by the Board of directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this P.

OUI / Yes		NON / No		OUI / Yes		NON / No	
A		B		C		D	
1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32
33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56
57	58	59	60	61	62	63	64
65	66	67	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88
89	90	91	92	93	94	95	96
97	98	99	100				

JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
 dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir
 I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING
 date and sign at the bottom of the form without completing it
 Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

JE DONNE POUVOIR A : (pour le conjoint, soit un autre actionnaire - Cf. renvoi (2) au verso)
 pour me représenter à l'assemblée
 I HEREBY APPOINT you may give your PROXY either to your spouse or to another shareholder - see reverse (2) to represent me at the above mentioned meeting.
 M, Mme ou Mlle / Mr, Mrs or Miss - Adresse :

ATTENTION : Si l'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valables que si elles sont directement enregistrées par l'établissement financier qui tient votre compte de titres.
CAUTION : In case of bearer shares, the present instructions will only be valid if they are directly registered with your custodian bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà), les vérifier et les rectifier éventuellement
 - Sumame, first name, address of the shareholder (if these informations are already supplied, please verify and correct if necessary)
 Cf. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting:
 - Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf.
 - Je m'abstiens (l'abstention équivalait à un vote contre). / I abstain from voting (it equivalent to a vote against).....
 - Je donne procuration (cf. au verso renvoi 2) à M, Mme ou Mlle pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (2)) Mr, Mrs or Miss to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 in order to be considered, this completed form must be returned at the latest
 sur 1^{ère} convocation / on 1st notice sur 2^{ème} convocation / on 2nd notice

7 mai 2012 / May 7th 2012
 à/To SAMSE

Date & Signature

Quel que soit votre
choix, n'oubliez pas
de dater et signer.

- Soit donner pouvoir
au Président.
Dater et signer en bas
du formulaire.

- Soit vous faire représenter
par votre conjoint ou par un
autre actionnaire (personne
physique ou morale).
Cocher la case, mentionner
les nom et prénom du
mandataire, dater et signer
en bas du formulaire.

Quel que soit le mode de participation choisi,
Le formulaire complété et signé doit être retourné dans les meilleurs délais à :

SAMSE
 Service des Assemblées
 2, rue Raymond Pitet
 38100 GRENOBLE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Olivier Malfait - Président

51 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Président :

16 janvier 2007

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse

détenues : 6 600

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis Directeur Financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe Samse en 1995, en qualité de Secrétaire Général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de Samse en janvier 2007.

Mandats en cours

Président du Directoire : SA Samse

Président : SAS Expoteo, SAS SCInv

Membre du Directoire : SA Doras

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA Dijon Béton

Membre du Conseil de Surveillance : SA Dijon Béton

Administrateur : SAS Ets Pierre Henry et Fils, SA Ets René de Veyle, SAS F.D.E, SAS Gamag, SAS Les Comptoirs du Bois Associés, MEDEF, SAS M+ Matériaux, SAS Plattard SAS, SA Remat, SAS Zanon Transports

Représentant permanent de Samse au Conseil : SA Christaud, SAS Matériaux Simc

Membre du Comité de Direction : SAS Bois Mauris Oddos

SAS Bourg Matériaux, SAS Célestin Matériaux, SAS Deguerry-Samse, SAS E-Mat, SAS Expoteo, SAS La Boîte à Outils, SAS Tarare Matériaux, SAS Sweetair France

Membre du Conseil de Gestion : SAS BTP Distribution

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA Doras (jusqu'au 21/12/07)

Président : SAS Quincaillerie du Pays de Seyne (jusqu'au 28/11/08), SAS Expoteo (jusqu'au 10/05/11)

Directeur Général : SA Samse (jusqu'au 16/01/07), SA Dumont Investissement (jusqu'au 10/05/11)

Directeur Général Délégué : SA Dumont Investissement (jusqu'au 26/05/09)

Gérant : SCI Dunoyer Dumont (jusqu'au 01/07/09), SCI Charpieu (jusqu'au 10/11/10), SCI du Roussillon (jusqu'au 10/11/10), SCI Le Mas (jusqu'au 10/11/10), SCI Porte de Savoie (jusqu'au 10/11/10), SCI Valmar (jusqu'au 10/11/10), SCI Saône (jusqu'au 10/11/10), SCI Célestin Chassieu (jusqu'au 25/01/12), SCI Du Vieux Port (jusqu'au 25/01/12), SCI Le Bourg (jusqu'au 25/01/12)

Co-Gérant : SCI Les Bambous (jusqu'au 14/05/09), SCI Le Carreau (jusqu'au 26/11/10)

Représentant permanent de Samse au Conseil : SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 01/07/10)

Membre du Comité de Direction : SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (jusqu'au 28/11/08)

Membre du Conseil de Surveillance : SAS Les Comptoirs du Bois Associés (jusqu'au 21/04/09)

Administrateur : SA Francheville Matériaux (jusqu'au 01/01/12), SAS CPSB (jusqu'au 29/02/12)

François Bériot
Vice-Président et
Directeur Général

48 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Vice-Président et Directeur Général

16 janvier 2007

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse détenues : 2 149

Jean-Jacques Chabanis

53 ans

Adresse professionnelle :

La Boîte à Outils
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

31 janvier 2000 au 1^{er} janvier 2005

Deuxième mandat :

1^{er} avril 2006

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse détenues : 3 342

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe Samse en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire Samse en janvier 2007.

Mandats en cours

Vice-Président du Directoire et Directeur Général : SA Samse

Président Directeur Général : SA Ets René de Veyle

Membre du Directoire : SA Doras

Président du Conseil d'Administration : SAS Les Comptoirs du Bois Associés, SA Ets René de Veyle

Administrateur : SA Christaud, SAS Ets Pierre Henry et Fils, SA Ets René de Veyle, SAS F.D.E, SAS Gamag, SAS Les Comptoirs du Bois Associés, SAS Plattard SAS, SA Remat, SAS Zanon Transports

Membre du Comité de Direction : SAS Bois Mauris Oddos, SAS Célestin Matériaux, SAS Deguerry Samse, SAS E-Mat, SAS Sweetair France, SAS Bourg Matériaux

Président : SAS Expotéo (depuis le 10/05/11)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 06/11/06 et du 05/05/10 au 01/07/2010), SA Francheville Matériaux (jusqu'au 01/01/12)

Membre du Conseil de Surveillance : SAS Les Comptoirs du Bois Associés (jusqu'au 21/04/09)

Membre du Directoire : SASP Grenoble Métropole Hockey 38 (jusqu'au 14/12/09)

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe Samse. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication Samse, il est actuellement Président de La Boîte à Outils.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Président : SAS Des Idées, SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils

Directeur Général Délégué : SA Dumont Investissement

Gérant : SARL Comptoir Froment

Co-Gérant : SCI Entrepôt Froment

Administrateur : SA Tc-Hp

Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente : SAS Bricolage Bois du Verne

Membre du Comité de Direction : SAS RG Bricolage, SAS Des Idées, SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS La Formule des Artisans (jusqu'au 16/02/06), SAS MCD (jusqu'au 18/06/09), SAS Ts Habitat (jusqu'au 01/01/12)

Directeur Général : SA Samse (jusqu'au 31/01/10), SAS Ts Habitat (jusqu'au 08/01/08)

Directeur Général Délégué : SA Brico Alès (jusqu'au 28/11/08)

Administrateur : SA Remat (jusqu'au 21/04/09), SA Brico Alès (jusqu'au 28/11/08)

Membre du Conseil de Surveillance : SA Samse (jusqu'au 31/03/06)

Laurent Chameroy

43 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

31 janvier 2010

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse

détenues : 120

Philippe Gérard

52 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

31 janvier 2004

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse

détenues : 6 349

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent Chameroy a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe Samse en février 2009 comme Directeur Administratif et Financier et a remplacé Bernard Puel en qualité de membre du Directoire le 31 janvier 2010.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Directeur Général : SAS F.D.E, SAS M+ Matériaux

Administrateur : SAS F.D.E, SAS M+ Matériaux, SA Ets René de Veyle (depuis le 10/05/11)

Gérant : SARL LCFI

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Co-gérant : SARL 2LA Locations (jusqu'au 10/12/08), SARL One Loc (jusqu'au 10/12/08)

Administrateur : SA CPSB (depuis le 29/02/12)

Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe Samse : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur commercial.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Membre du Comité de direction : SAS Bois Mauris Oddos

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Représentant permanent de Samse, Présidente : SAS Société des Graviers et Agglomérés de Cluses (jusqu'au 28/11/08)

Administrateur : SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 24/04/07)

Christophe Lyonnet

42 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

16 mars 2007

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse

détenues : 0

Parcours professionnel

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe Samse en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la région Savoie en 2004.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS Matériaux des Alpes (du 25/02/10 au 29/11/10)

Jérôme Thfoin

52 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

2 janvier 2003

Dernier renouvellement :

31 janvier 2012

Expiration :

31 janvier 2014

Nombre d'actions Samse

détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise marketing vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre commercial et marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de Kia Automobiles France. Il a rejoint le Groupe Samse en 2001, en qualité de Directeur Marketing et Méthodes.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Président : SAS E-Mat, Samse Solaire

Administrateur : SAS Ets Pierre Henry et Fils, SAS Gamag

Membre du Comité de Direction : SAS E-Mat, SAS Sweetair France

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Directeur Général : SAS Mat-Appro (jusqu'au 10/10/06)

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice Joppé **Président**

77 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

31 janvier 2000

Dernier renouvellement :

AG 2010

Expiration :

AG 2012

Nombre d'actions Samse détenues : 841

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance Samse et Président du Conseil d'Administration de sa holding, Dumont Investissement. Il a intégré la société Samse en 1961 comme attaché de direction, puis est devenu Directeur des achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général Samse entre 1974 et 2000.

Mandats en cours

Président du Conseil de Surveillance : SA Samse
Président du Conseil d'Administration : SA Dumont Investissement
Administrateur : Banque Rhône Alpes, SA Christaud
Membre du Conseil de Surveillance : SA Doras
Membre du Comité de Direction : SAS La Boîte à Outils

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Conseil de Surveillance : SA Doras (jusqu'au 21/12/06)
Administrateur : SA Ets René de Veyle (jusqu'au 26/05/09), Remat (jusqu'au 10/05/11)

Paul Bériot **Vice-Président**

73 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

14 mai 2007

Dernier renouvellement :

AG 2010

Expiration :

AG 2012

Nombre d'actions Samse détenues : 1 649

Parcours professionnel

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société Samse en 1970 comme attaché de direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire Samse. Il a également dirigé la filiale de Samse, la société La Boîte à Outils, jusqu'en 2005.

Mandats en cours

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA Samse
Président du Conseil de Surveillance : SA Doras
Administrateur : SA Dumont Investissement, SAS Matériaux Simc
Membre du Comité de Direction : SAS La Boîte à Outils

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA Samse (jusqu'au 31/03/06), SA Doras (jusqu'au 21/12/06)
Président : SAS SCInv (jusqu'au 25/06/08)
Directeur Général : SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 31/03/06)
Directeur Général Délégué : SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06)
Gérant (jusqu'au 31/03/06) : SCI Célestin Chassieu, SCI du Vieux Port, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie
Administrateur : SA Ets René de Veyle (jusqu'au 31/03/06), SA Tc-Hp (jusqu'au 31/03/06) SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 31/03/06)

Gaston Chappellaz

67 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

31 janvier 2000

Dernier renouvellement :

AG 2010

Expiration :

AG 2012

Nombre d'actions Samse

détenues : 600

Parcours professionnel

Gaston Chappellaz a rejoint le Groupe en 1971 comme responsable travaux publics au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères. Il a été nommé Directeur de l'activité travaux publics du Groupe en 1975 et co-Directeur de l'agence de Saint Martin d'Hères en 1979.

Il a assuré la direction des filiales de Samse spécialisées en travaux publics, Christaud (d'abord Directeur Général de 1991 à 1999 puis Président Directeur Général de 2000 à 2004) et Célestin Matériaux (Gérant de 1992 à 2001).

Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA Samse

Administrateur : SA Christaud

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Jean-Yves Jehl de Ménorval

64 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :

31 janvier 2000

Dernier renouvellement :

AG 2010

Expiration :

AG 2012

Nombre d'actions Samse

détenues : 212

Parcours professionnel

Diplômé EDHEC option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Ménorval est ingénieur retraité de Peugeot Citroën Automobiles.

Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA Samse

Administrateur : Caisse interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres-Retraite / Caisse AGIRC du Groupe Malakoff-Médéric, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques « Les Arcades » (Troyes)

Membre : Commission des Placements Malakoff-Médéric

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA Samse (jusqu'au 23/05/08)

CRH France Distribution

Siège social :

CRH France
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Premier mandat :

Cooptation 30 juin 2011

Expiration :

AG 2012

Nombre d'actions Samse

détenues : 730 640

Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA Samse (depuis le 30/06/11)

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Khaled Bachir - Représentant permanent CRH France Distribution

57 ans

Adresse professionnelle :

CRH France
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Nombre d'actions

Samse détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise de gestion, Khaled Bachir a débuté sa carrière dans un négoce familial de l'Est de la France, dans lequel il a occupé différents postes jusqu'à la fonction de Directeur Commercial. En 1989, il a rejoint le Groupe Saint Gobain en qualité de Directeur Général d'une filiale. Il a ensuite intégré Point P au sein du même Groupe en 1995 où il a exercé différentes responsabilités, les dernières en date étant Membre du Directoire et du Comité Exécutif et Directeur Général Adjoint du Groupe Point P. Depuis le 1^{er} mars 2012, il préside le Groupe CRH France.

Mandats en cours :

Président : CRH France, CRH France Distribution, CRH Ile de France Distribution, CRH Normandie Distribution

Co-Gérant : LDP Hochet, Académie Bâtiment et Travaux Publics.

Directeur Général : SAS SCInv

Membre du Conseil de Surveillance : SA Doras

Représentant permanent CRH France Distribution au Conseil de Surveillance : SA Samse

Membre du Conseil d'Administration : Arpegio

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Membre permanent du Directoire : Groupe Point P

Dumont Investissement

Mandat en cours

Siège social :

Dumont Investissement
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Premier mandat :

31 janvier 2000

Dernier renouvellement

AG 2010

Expiration :

AG 2012

Nombre d'actions

Samse détenues :

1 742 829

Marie-Claude Guicherd - Représentant permanent Dumont

65 ans

Parcours professionnel

Adresse professionnelle

383 Rue Paradis
13008 MARSEILLE

Lauréate de l'Ecole de Notariat et titulaire du Certificat d'Etude Juridique et Fiscal, Marie-Claude Guicherd a débuté sa carrière en 1972, en qualité de Conseil Juridique, puis est devenue Avocat, lors de la fusion des deux professions en 1991. Marie-Claude Guicherd est spécialisée en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

Nombre d'actions

Samse détenues : 792

Mandats en cours

Représentant permanent de Dumont Investissement au Conseil : SA Samse

Vice Présidente et Administrateur : Ligue contre le cancer,

Gérante : SCI Marie-Noëlle, SCI Myriam, SCI Domino, SCI Grande Ourse

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA Dumont Investissement (jusqu'au 27/05/10)

INFORMATIONS CONCERNANT MME CORINNE HEITER DONT LA NOMINATION EST PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Corinne Heiter

42 ans

Adresse professionnelle :

Rexor
172 rue Saint Michel
38850 Paladru

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Gestion des Entreprises (1993) de l'IAE de Lyon, Corinne Heiter a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion puis Directeur Administratif et Financier pendant huit ans dans le secteur de l'industrie. Elle a été nommée à la tête de la société Rexor en 2009 en qualité de Directeur Général, fonction qu'elle cumule depuis 2011 avec son statut de Président de cette même entreprise industrielle dans le secteur des films d'emballage et d'isolation.

Mandat en cours

Président : Rexor

Administrateur trésorier : SMI (Société Médical Interentreprises du Voironnais et de la Bièvre) depuis 2009

Autre fonction : Conseiller du Commerce extérieur de la France

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

ACTIVITE DE SAMSE

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	482,8	423,2	405,8	14,1	19,0
Résultat d'exploitation	21,3	14,6	11,8	45,2	80,2
Résultat financier	4,7	7,5	5,2	-36,9	-9,0
Résultat exceptionnel	0,2	1,2	0,6	-83,5	-68,3
Participation	1,1	1,0	0,4	11,9	179,3
Impôt sur le résultat	7,0	4,9	3,4	41,2	104,4
Résultat net	18,1	17,4	13,7	4,2	32,3

Le chiffre d'affaires réalisé par Samse sur l'exercice 2011 s'élève à 482,8 M€ contre 423,2 M€ en 2010, ce qui représente une hausse de 14,07 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 14,6 M€ à 21,3 M€, soit une hausse de 45,23 % : les produits d'exploitation se situent à 496,4 M€ et les charges à 475,1 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en baisse par rapport à 2010.

Le résultat exceptionnel qui était de 1,2 M€ en 2010 ressort à 0,2 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 1,1 M€ et un impôt sur les bénéfices de 7,0 M€, le résultat net s'établit à 18 123 283,52 €, en hausse de 4,22 % par rapport au résultat 2010.

ACTIVITE DU GROUPE

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 141,5	976,6	910,8	16,9	25,3
Résultat opérationnel courant	54,4	40,4	38,2	34,7	42,5
Résultat opérationnel	55,5	43,7	42,2	27,3	31,6
Résultat financier	-2,7	-2,0	-3,0	34,5	-9,3
Charge d'impôt	17,5	13,9	12,6	26,0	38,8
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,5	3,7	1,8	-33,7	37,5
Résultat net des sociétés intégrées	37,8	31,5	28,4	20,1	33,1
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de Samse	33,1	27,3	24,8	21,2	33,6

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 951,7 M€, en augmentation de 18,0 % par rapport à l'an dernier. La quasi-totalité des filiales du Groupe est en progression.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 189,8 M€, en augmentation de 11,7 %.

Sur l'ensemble de ses activités, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 1 141,5 M€ et enregistre une progression de 16,9 % par rapport à l'année 2010.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	951,7	806,6	738,8	18,0	28,8
Bricolage	189,8	169,9	171,9	11,7	10,4
Total Groupe	1 141,5	976,6	910,8	16,9	25,3

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en forte progression de 34,7 % à 54,4 M€, témoigne du dynamisme de l'activité.

Le Groupe a notamment su bénéficier de conditions climatiques favorables, tout en assurant la maîtrise de ses charges.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 55,5 M€, en progression de 27,3 %. Il intègre des plus values immobilières pour un montant de 1,2 M€

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 2,7 M€ en augmentation sensible par rapport à 2010.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 17,5 M€ contre 13,9 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 33,12 %

6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,5 M€. La baisse de 33,8 % par rapport à l'année 2010 est due à la société Sweetair France, confrontée aux fortes perturbations du marché photovoltaïque en début d'année.

7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net des sociétés intégrées représente un montant de 37,8 M€ soit une augmentation de 20,1 % par rapport à l'année précédente.

8 - Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de Samse

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 33,1 M€ contre 27,3 M€ l'an dernier, soit une progression de 21,2 %

FLUX FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Dettes financières non courantes	123,6	112,1	124,5
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	54,0	50,9	54,9
Trésorerie nette	-12,8	-12,0	-59,4
Endettement net	164,9	151,0	119,9

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe aborde l'année 2012 de manière sereine.

Malgré une faible visibilité pour le deuxième semestre, il reste, grâce à son organisation, très réactif et prêt à s'adapter aux évolutions de marché.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €

Date d'arrêté	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 442 087	3 388 346	3 372 696
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 442 087	3 388 346	3 372 696
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	0	0	19 309	72 510	88 920
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	482 782 676,36	423 227 843,57	405 837 444,53	462 639 261,97	461 740 797,20
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	39 001 460,77	35 055 495,21	31 348 414,59	37 990 406,10	39 761 331,24
Impôts sur les bénéfices	6 950 029,00	4 922 582,00	3 403 831,00	6 021 091,00	7 532 044,00
Participation des salariés	1 117 380,00	998 826,00	423 554,00	1 185 953,00	1 712 110,00
Dot. Amortissements et provisions	12 810 768,25	11 744 394,33	13 831 422,27	13 679 167,24	10 851 384,32
Résultat net	18 123 283,52	17 389 692,88	13 689 607,32	17 104 194,86	19 665 792,92
Résultat distribué	7 607 784,80	6 916 168,00	6 195 756,60	6 099 022,80	7 419 931,20
RESULTAT PAR ACTION					
<i>Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions</i>	8,95	8,42	8,00	9,09	9,05
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,24	5,03	3,98	5,05	5,83
Dividende attribué	2,20	2,00	1,80	1,80	2,20
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 454	1 398	1 403	1 457	1 453
<i>Masse salariale</i>	41 128 274,28	38 218 783,32	37 388 071,10	38 920 306,89	37 568 499,18
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	18 220 929,64	16 048 741,76	15 569 569,04	15 769 766,57	15 073 547,85

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

A caractère ordinaire

Approbation des comptes sociaux et consolidés

(Première à quatrième résolutions)

Les quatre premières résolutions portent sur :

- L'approbation des comptes : vous aurez à vous prononcer sur les comptes de la société mère Samse (première résolution) ainsi que sur les comptes consolidés du Groupe (deuxième résolution).
- L'affectation du résultat (troisième résolution) : le dividende distribué s'élèvera, si l'Assemblée décide comme cela lui est proposé, à 2,20 € par action. Le paiement sera effectué le 21 juin 2012.
- L'approbation des conventions et engagements réglementés (quatrième résolution) : le détail de ces conventions figure dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Composition du Conseil de Surveillance

(Cinquième à onzième résolutions)

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance arrivent à échéance. Dans les cinquième à onzième résolution, il vous est proposé de :

- ratifier la cooptation décidée par le Conseil de Surveillance du 30 juin 2011 de la société CRH France Distribution, en remplacement de la société CRH Europe, démissionnaire,
- renouveler les mandats de membre du Conseil de Surveillance de MM. Patrice Joppé, Paul Bériot, Jean-Yves Jehl de Ménorval, et des sociétés CRH France Distribution et Dumont Investissement,
- et de nommer Mme Corinne Heiter aux lieu et place de Monsieur Gaston Chappellaz.

Mme Corinne Heiter a la qualité de membre indépendant au sens du code AFEP/MEDEF.

Autorisation pour intervenir sur les actions de la société

(Douzième résolution)

La douzième résolution vise à renouveler l'autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions conformément aux dispositions des articles L 225-209 du Code de commerce. Les achats pourront permettre d'animer le marché du titre de la société, de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, de réaliser des opérations de croissance externe, de réduire le capital social, de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 € par action.

A caractère extraordinaire

Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions propres

(Treizième résolution)

Cette résolution a pour objet, conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, d'autoriser la société à réduire le capital social dans la limite d'un montant total de 10 % du capital actuel sur une période de 24 mois, par voie d'annulation des actions acquises dans le cadre de la douzième résolution.

PROJET DE RESOLUTIONS

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 18 123 283,52 €.

L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 49 585 € et qui ont donné lieu à une imposition de 16 528 €.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat et fixation du dividende*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau de l'exercice antérieur de	8 282 478,50 €
- Bénéfice de l'exercice de	18 123 283,52 €
Soit un bénéfice distribuable de	26 405 762,02 €
- A la réserve facultative	10 000 000,00 €
- A la distribution d'un dividende pour un montant de	7 607 784,80 €
- Au report à nouveau	8 797 977,22 €

L'Assemblée Générale fixe le dividende à 2,20 € pour chacune des actions composant le capital social et ouvrant droit au dividende.

Le dividende de l'exercice sera payé par Samse, à compter du 21 juin 2012.

La totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts. Pour les dividendes perçus, cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale précise que la fraction du dividende correspondant aux actions propres détenues par la société sera affectée au compte report à nouveau.

Les dividendes mis en paiement par Samse au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2008	1,80 €
2009	1,80 €
2010	2,00 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Quatrième résolution (*Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, prend acte des informations relatives aux conventions conclues et aux engagements pris en 2011 et au cours d'exercices antérieurs.

Cinquième résolution (*Ratification de la cooptation de la société CRH France Distribution en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 30 juin 2011, aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH France Distribution, en remplacement de la société CRH Europe, démissionnaire.

En conséquence, la société CRH France Distribution exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à la présente Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Sixième résolution (*Renouvellement de Monsieur Patrice Joppé en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrice Joppé, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Septième résolution (*Renouvellement de Monsieur Paul Bériot en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul Bériot, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Huitième résolution (*Renouvellement de la société CRH France Distribution en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH France Distribution, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Neuvième résolution (*Renouvellement de la société Dumont Investissement en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Dixième résolution (*Renouvellement de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval en qualité de membre du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Onzième résolution (*Nomination de Madame Corinne Heiter en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Gaston Chappellaz*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Gaston Chappellaz arrive à son terme et décide de nommer en ses lieu et place, Madame Corinne Heiter, pour une période de deux années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Douzième résolution (*Autorisation à donner au Directoire de racheter des actions de la société*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire :

- Décide de mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.
- Décide d'adopter le programme dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous et à cette fin, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter les actions de la société dans la limite de 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2011, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 94 793 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 251 015 actions.
- Décide que les actions pourront être achetées en vue de :
 - a) L'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

- b) La cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés.
 - c) La remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société.
 - d) La conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe.
 - e) La mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.
 - f) L'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.
- Fixe par action, à 120 € le prix maximal d'achat, soit un montant maximal d'achat de 30 121 800 €.
 - Décide que les acquisitions, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.
 - Fixe à 18 mois à compter de la présente Assemblée la durée de cette autorisation.
 - Confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Treizième résolution (*Autorisation à donner au Directoire pour annuler, le cas échéant, les actions de la société achetées dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- Autorise le Directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions, par période de 24 mois, en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.
- Autorise le Directoire à constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires.
- Autorise le Directoire à déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ses décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation.
- Fixe à 18 mois, à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de cette autorisation.
- Décide, en conséquence, que la présente autorisation met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.

Quatorzième résolution (*Pouvoirs*) - L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 11 Mai 2012
SAMSE

Je soussigné (e):

NOM ET PRENOM _____

ADRESSE _____

Propriétaire de _____ actions nominatives,

Propriétaire de _____ actions au porteur,

de la société Samse

Reconnais avoir reçu les documents afférents à l'Assemblée Générale précitée et visés à l'article R 225-81 du Code de commerce,

Demande l'envoi de documents et renseignements visés par l'article R 225-83 du Code de commerce.

Fait à le 2012

Signature :

Conformément à l'article R 225-88 du Code de commerce les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents visés aux articles R 225-81 et R 225-83 dudit Code, à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.